

Barème d'honoraires

Montant de la transaction	Honoraires H.T	Honoraires T.T.C
De 5 000 € à 50 000 €	8.33%	10 %
De 51 000 € à 200 000 €	5.83 %	7 %
De 201 000 € à 350 000 €	5.42 %	6.5 %
De 351 000 € à 450 000 €	5 %	6 %
De 451 000 € à 550 000 €	4.58 %	5.5 %
Supérieur à 550 000 €	4.17 %	5 %

Ces Honoraires sont à la charge de L'ACQUEREUR ou du VENDEUR, selon ce qui a été prévu au mandat.

Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien.

En cas d'inter cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.